

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne en sciences de la vie et de la terre, session 2026, dans les académies de PARIS et VERSAILLES.

Le Recteur de l'académie de Versailles,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de PARIS et VERSAILLES, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne en sciences de la vie et de la terre, au titre de l'année 2026, dans les académies de PARIS et VERSAILLES :

Madame DEUKEWER Cécile, professeure agrégée de classe exceptionnelle, Présidente, Lycée Emmanuel Mounier, Châtenay-Malabry.

Madame CHIMENES Amélie, assistante ingénieure CNRS, Experte, CNRS, Paris.

Monsieur LICENSE Olivier, professeur agrégé de classe normale, Lycée Richelieu, Rueil-Malmaison.

Madame ROCROY Pauline, professeure certifiée et assimilée de classe normale, Lycée Marie Curie, Versailles.

Monsieur SERRET Fabien, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional de classe normale, Rectorat de l'académie de Versailles, Versailles.

Fait à Versailles, le 19 MAI 2026

Pour le Recteur et par délégation
La secrétaire générale d'académie adjointe - DRH


Nathalie LAWSON